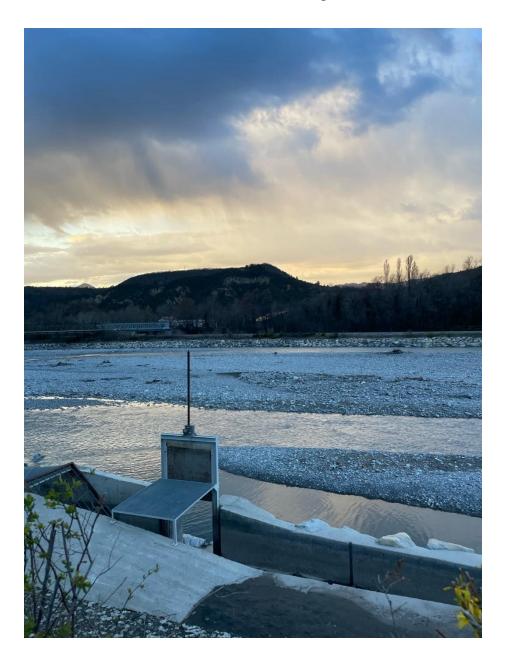


### De l'eau à la terre : les ASA, piliers d'un territoire vivant

Etude approfondie des ASA sur les communes de Digne-les-Bains (04 000) et Le Chaffaut-Saint-Jurson (04510)

Rapport à l'attention des riverains, de trois ASA étudiées : ASA du canal de la Plaine de Gaubert – ASA de la Grande Iscle – ASA du canal de Nigas, des collectivités territoriales.



Travaux réalisés par BARBEREAU Lucie ; BLANC Sarah ; CLAIRE Louisa ; EL-HARIRI Elina, dans le cadre du cours Aménagement Rural et Territorial 1, année universitaire 2024-25.

Groupe n°6



### **Table des matières**

1-	Remerciements	3
2-	Introduction	4
3-	Carte générale du périmètre irrigués des 3 ASA	5
4-	Tâches d'entretien du réseau de l'ASA	8
5-	Tâches administratives et d'exploitation de l'ASA	. 12
6-	Conclusion	. 15
7-	Résumé français et anglais	. 16
8-	Bibliographie et sitographie	. 17



### 1- Remerciements

Nous souhaitons ici, remercier toutes les personnes qui permettent de faire fonctionner, entretenir, contribuer à l'évolution des ASA du canal de la Plaine de Gaubert, du canal de la Grande Iscle et du canal de Nigas.

Premièrement, nous aimerions remercier tout particulièrement Monsieur Roger BOUDOUARD, Monsieur Jean-Pierre FRISON et Monsieur Claude MENC, présidents respectifs des ASA du Canal de Gaubert, de la Grande Iscle et du Canal de Nigas. Leur accueil, leur disponibilité et leurs explications précises, nous ont permis de mieux comprendre les enjeux complexes de la gestion de l'eau sur ce territoire. Leur engagement, leur passion et leur volonté de transmettre leur savoir nous ont permis de mesurer l'importance de préserver ces réseaux et de trouver de nouveaux membres pour assurer la pérennité des ASA.

Nous en profitons également pour remercier Monsieur Jean-Marie MOLLET, notre enseignant en Aménagement Rural et Territorial (agroécologie) dont l'accompagnement, les conseils et l'implication constante ont grandement enrichi nos connaissances. Sa passion pour le territoire et sa capacité à transmettre des savoirs concrets nous ont permis de réaliser un compte rendu technique reflétant le travail de terrain.



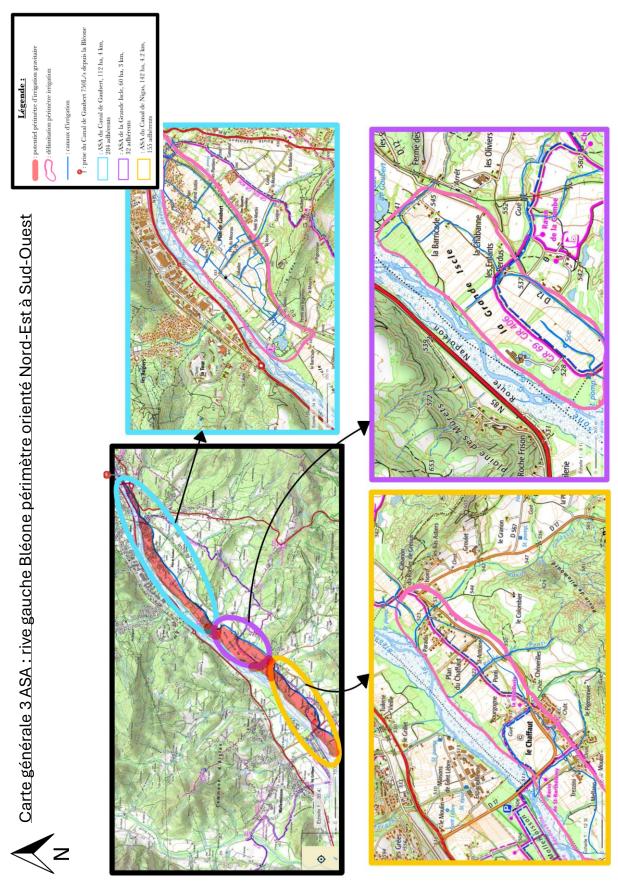
### 2- Introduction

La gestion de l'eau sur la rive gauche de la vallée de la Bléone pose aujourd'hui plusieurs défis. L'eau y est utilisée pour différents besoins : irriguer les cultures, arroser les jardins, gérer les eaux pluviales, et préserver les milieux naturels comme les zones humides ou les bords de rivière. Tous ces usages doivent coexister de manière équilibrée, ce qui demande une organisation collective et efficace. Ce territoire s'étend sur environ 12 kilomètres et permet d'irriguer 314 hectares. Les nouvelles constructions (routes, zones agricoles, espaces naturels...) rendent encore plus importante la question de la circulation et du partage de l'eau. L'eau de la Bléone est transportée grâce à un ancien réseau d'irrigation gravitaire. Ce réseau alterne entre des canaux ouverts et des canalisations enterrées, il comprend plusieurs ouvrages hydrauliques et, à la Grande Iscle, une station de pompage qui permet de mettre une partie de l'eau sous pression. Ce réseau est rénové progressivement, par étapes, selon un programme de travaux par tranches. La gestion de ce réseau est assurée par trois ASA (Associations Syndicales Autorisées), qui regroupent les propriétaires des terrains irrigués. Ce sont des structures de droit public qui fonctionnent avec l'appui des communes, de la FDSIC04 (Fédération Départementale des Structures d'Irrigation Collectives du 04) basée à Oraison, et du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de Carmejane. Elles doivent entretenir le réseau, organiser la distribution de l'eau, assurer les relations entre les usagers, et adapter leur fonctionnement aux évolutions du territoire et du climat.

Ce rapport revient sur cette gestion collective de l'eau, en lien avec le paysage, l'agriculture, la ville, et les milieux naturels. Il s'appuie sur une visite de terrain et vise à mieux comprendre comment ce système fonctionne et quels sont ses enjeux actuels. Il vise également à sensibiliser les adhérents à leur rôle actif dans la pérennité des ASA, en proposant des supports visuels pédagogiques et mobilisateurs.



### 3- Carte générale du périmètre irrigués des 3 ASA





### Photos illustrant les cartes précédentes :





Prise d'eau sur le Canal de Gaubert, 750 L/s depuis la Bléone (cf photo de couverture)



Vanne située au niveau du Canal de Gaubert



Martelière située au niveau du Canal de Gaubert





Limite entre la Canal de la Grande Iscle et le Canal de Nigas

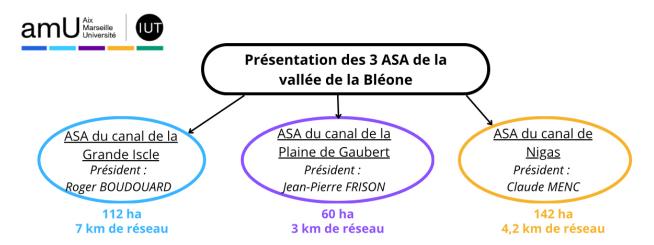


Station de pompage Canal de Nigas



### 4- Tâches d'entretien du réseau de l'ASA

### Fiche de présentation :



### Qu'est qu'une ASA?

Une ASA (Association Syndicale Autorisée) est un groupement de propriétaires fonciers chargé de gérer collectivement un réseau hydraulique pour l'irrigation. C'est un établissement public à caractère administratif.

### Elle assure:

- La distribution de l'eau brute,
- L'entretien et la gestion des canaux et ouvrages,
- La surveillance du réseau et la police de l'eau,
- La réalisation de travaux neufs ou d'amélioration.

Le fonctionnement est défini par des statuts : l'assemblée des propriétaires élit un président, des syndics et vote les décisions.

Les ASA sont régies par l'ordonnance de 2004 et son décret de 2006.

### Chiffres et données clés

3 ASA concernées (CF délimitation)

Surface totale irriguée : 300 ha : ⅓ agricoles et ⅓ privés

**471** membres dont **23** agriculteurs actifs **8** membres dans le bureau : **bénévoles 1** prise d'eau unique pour les 3 ASA

Période d'irrigation : Avril à Octobre

Mise en service en 1755

Partage d'eau avec le lac de pêche alimenté par les adoux (résurgences)

30 parcelles irriguées par aspersion

Rendement gravitaire : **30%** Débit total partagé : **750L/s** 

### Nos soins -

https://www.canva.com/design/DAGkjLSpMso/TyCWmEEbG5oSef182JD76A/edit?utm\_content=DAGkjLSpMso&utm\_campaign=designshare&utm\_medium=link2&utm\_source=sharebutton



Les tâches d'entretien d'une ASA (Association Syndicale Autorisée) sont variées et essentielles pour garantir le bon fonctionnement des ouvrages collectifs qu'elle gère. Ces tâches concernent en premier lieu l'entretien courant des infrastructures, comme le curage régulier des canaux ou fossés afin d'assurer une bonne circulation de l'eau, le débroussaillage et l'élagage des bords pour éviter les obstructions, ainsi que la réparation et le maintien en état des équipements hydrauliques tels que les vannes, pompes ou petits barrages.

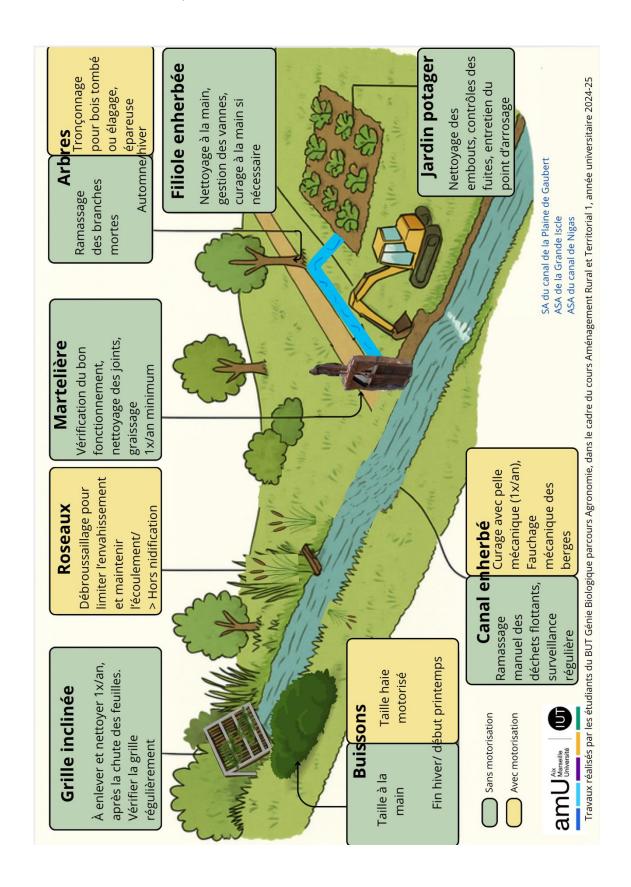
En parallèle, l'ASA doit organiser des inspections régulières de ses installations pour repérer d'éventuels dysfonctionnements, surveiller les débits d'eau en cas de réseau d'irrigation, vérifier l'état des ouvrages de sécurité, et anticiper les risques d'inondation. La maintenance préventive des équipements électromécaniques, comme les pompes ou automatismes, fait aussi partie des missions prioritaires.

Enfin, certaines tâches sont saisonnières ou spécifiques. Avant les saisons critiques, comme les fortes pluies ou les périodes d'irrigation intensive, l'ASA doit anticiper les besoins en eau ou en entretien. Cela peut passer par des travaux de prévention, comme le renforcement de berges, le nettoyage intensif des réseaux, ou des actions ponctuelles après des intempéries, notamment pour dégager les obstructions ou réparer des dégâts urgents.

En somme, l'entretien par une ASA repose sur un équilibre entre actions techniques, organisationnelles et réglementaires, indispensables à la pérennité des ouvrages communs et à la satisfaction des usagers.



### Exemple des tâches d'entretien au sein d'une ASA





### Liste d'écogestes :

- Laisser des zones enherbées non coupées (refuge faune)
- Ne pas utiliser de produits chimiques
- Ne pas tailler pendant les périodes de reproduction (printemps)
- Installer des petits nichoirs ou tas de branches pour la petite faune
- Ne pas tout couper en une seule fois

La filiole qui dessert le potager doit être entretenue et nettoyée par l'adhérent bénéficiaire de l'eau, c'est-à-dire le ou les propriétaires de la parcelle desservie par cette filiole. "Celui qui profite de l'eau, prend soin de son chemin."

Cela favorise l'implication locale, allège la charge de l'ASA, et assure un fonctionnement optimal pour tous.

Pourquoi entretenir de cette manière l'ensemble du réseau d'irrigation ? Les Associations Syndicales Autorisées (ASA) assurent, souvent dans l'ombre, un rôle fondamental pour l'irrigation, la biodiversité et l'entretien du territoire rural. Pourtant, elles sont aujourd'hui délaissées, faute de moyens et de bras.

Chaque canal, chaque martelière, chaque filiole bien entretenue garantit :

- → Une distribution équitable et efficace de l'eau,
- → Moins de pertes, moins de dégâts,
- → Une économie importante sur les coûts d'entretien,
- → Et la préservation d'un savoir-faire ancien, encore vital aujourd'hui.

Participer, c'est faire vivre un outil commun au service de tous. C'est éviter de tout confier à des entreprises extérieures, et garder maîtrise et solidarité au cœur du réseau.

### Appel à l'engagement solidaire

### Les ASA ont besoin de vous!

Ces associations, essentielles pour irriguer VOS terres, sont trop souvent oubliées. Et pourtant : sans elles, plus d'eau, plus de cultures, plus de lien entre habitants et agriculteurs.

Nous appelons chacun d'entre vous à se mobiliser : pour quelques heures de travail utile, dans une ambiance conviviale et collective, vous contribuez à préserver un bien commun.

- Venez participer aux chantiers d'entretien,
- Parlez-en autour de vous,
- Engagez-vous



### 5- Tâches administratives et d'exploitation de l'ASA

L'ASA doit tenir à jour les registres officiels comprenant notamment la liste des propriétaires membres, les surfaces concernées, les droits et obligations de chacun, ainsi que les actes administratifs comme les délibérations de l'assemblée ou du bureau. Ces documents sont essentiels pour assurer la transparence et la légalité des décisions prises.

La gestion financière constitue un autre pilier de l'administration. L'ASA est responsable de l'élaboration du budget prévisionnel annuel, qui comprend les dépenses liées à l'entretien, aux travaux, aux charges fixes, ainsi que les recettes, principalement issues des contributions des membres. Elle doit également procéder à la tenue de la comptabilité, émettre les appels de fonds (ou « taxes de rôle »), suivre les paiements et éventuellement gérer les relances ou contentieux en cas d'impayés.

L'organisation et la tenue des instances décisionnelles font aussi partie des tâches administratives. Il s'agit notamment de préparer les assemblées générales, d'en rédiger les convocations et les procèsverbaux, de veiller au respect des règles de quorum et de vote, et de mettre en œuvre les décisions votées. Le président ou le syndicat (organe exécutif) agit sur mandat de l'assemblée générale pour gérer les affaires courantes.

L'ASA doit aussi assurer le lien avec les services de l'État et les collectivités locales. Cela implique des démarches comme la déclaration de travaux, la demande de subventions, le respect des obligations légales en matière d'environnement, de sécurité, d'urbanisme ou de gestion de l'eau. Certaines ASA sont également soumises à des contrôles administratifs ou doivent transmettre des bilans à la préfecture.

Enfin, les tâches administratives incluent la communication avec les membres, par courrier ou par affichage, pour les informer des travaux, des décisions, des interruptions éventuelles de service ou des évolutions réglementaires. Cela permet de maintenir une bonne relation avec les propriétaires et d'assurer une gestion participative.

En résumé, l'administration d'une ASA implique la gestion rigoureuse des documents officiels, des finances, de la vie associative, des relations avec les autorités et de la communication avec les membres. Ces tâches sont indispensables pour garantir la légitimité, la transparence et l'efficacité de l'action collective.



## Fonctionnement administratif de l'ASA

# Pourquoi votre participation est essentielle





consommez, mais l'entretien du réseau : canalisations, /ous ne payez pas l'eau que vous pompes, vannes. Cotisation = solidarité + maintien du système pour tous

Vos informations sont précieuses!

et d'anticiper les travaux nécessaires exactes sur vos parcelles : cela nous de répartir les coûts équitablement permet d'optimiser la planification, Merci de fournir des informations



### mpliquez - vous

Pourquoi l'eau n'arrive pas toujours au

Ce que couvre la cotisation :

même moment?

-e planning dépend du niveau d'eau, du débit autorisé et de

Comme adhérent, participez:



- A la collecte de données

Nos 3 ASA travaillent ensemble

a longueur du réseau

oour desservir tout le monde

Répartition équitable entre les

adhérents

de façon équitable

A la diffusion des informations

### **Ensemble, faisons vivre l'ASA!**

ASA du canal de la Plaine de Gaubert - ASA de la Grande Iscle - ASA du canal de Nigas

Travaux réalisés par les étudiants du BUT Génie Biologique parcours Agronomie, dans le cadre du cours Aménagement Rural et Territorial 1, année universitaire 2024-25

Nos soins - https://www.canva.com/design/DAGUIP-YfiE/61KBScHwm\_egnLO\_JRdRrw/edit?utm\_content=DAGUIP-

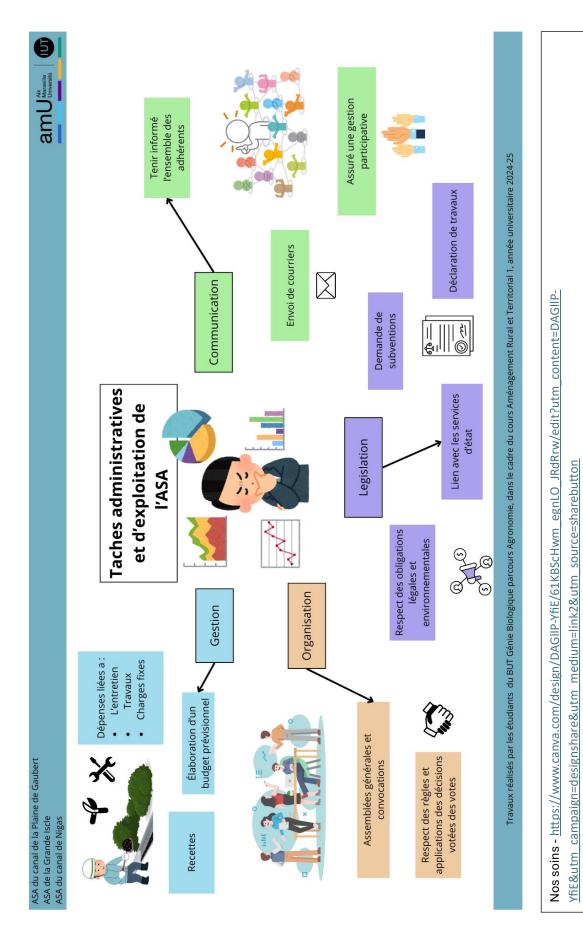
YfiE&utm\_campaign=designshare&utm\_medium=link2&utm\_source=sharebutton

réseau principal et des réseaux

secondaires

**Entretien du** 







### 6- Conclusion

Les ASA (Associations Syndicales Autorisées) jouent un rôle fondamental dans la gestion durable de l'eau sur le territoire de la Bléone. En s'appuyant sur un réseau hydraulique ancien mais essentiel, elles permettent d'irriguer des terres agricoles tout en préservant les équilibres écologiques et en favorisant la solidarité entre usagers.

Ce travail nous a permis de mieux comprendre la richesse et la complexité de ces structures collectives, à travers des exemples concrets et des témoignages d'acteurs engagés. L'implication des adhérents, qu'elle soit technique, administrative ou humaine, semble être indispensable à leur pérennité. À l'heure où les enjeux climatiques, sociaux et agricoles se renforcent, les ASA apparaissent plus que jamais comme des modèles d'organisation locale à valoriser, à transmettre et à adapter aux nouveaux défis.



### 7- Résumé français et anglais

### De l'eau à la terre : les ASA, piliers d'un territoire vivant

Etude approfondie des ASA sur les communes de Digne-les-Bains (04 000) et Le Chaffaut-Saint-Jurson (04510)

Les Associations Syndicales Autorisées (ASA) permettent à leurs membres de partager un bien commun : un réseau hydraulique essentiel à l'irrigation de 314 hectares de terres. Mais ce système ne peut fonctionner que grâce à l'implication bénévole de ses adhérents. Aujourd'hui, malgré 470 membres, très peu s'impliquent activement. Cela entraîne une surcharge pour les bénévoles actuels et des surcoûts évitables (3 000 € en 2025 pour l'entretien mécanique des berges du canal du Nigas sur un budget de 5 500 €).

L'ASA n'est pas un simple service d'eau : c'est une association qui repose sur la solidarité. Chacun peut participer selon ses compétences et sa disponibilité, que ce soit pour des tâches techniques (débroussaillage, petits travaux), administratives (gestion des fichiers, courriers) ou d'animation (communication, organisation d'événements).

L'objectif est de mieux répartir la charge de travail, de renouveler les équipes, et de redonner du sens à l'engagement collectif. En rejoignant les actions de votre ASA, même ponctuellement, vous contribuez à sa pérennité et au bon fonctionnement du réseau qui vous alimente.

Authorized Syndicate Associations (ASA) allow their members to share a common good: a hydraulic network essential for irrigating 314 hectares of land. However, this system can only function thanks to the voluntary involvement of its members. Today, despite having 470 members, very few are actively engaged. This leads to an excessive burden on the current volunteers and avoidable extra costs (€3,000 in 2025 for mechanical maintenance of the Nigas canal banks, out of a total budget of €5,500).

An ASA is not just a water supply service — it is an association based on solidarity. Everyone can contribute according to their skills and availability, whether through technical tasks (clearing vegetation, minor repairs), administrative support (updating records, sending letters), or organizing activities (communication, event planning).

The goal is to better distribute the workload, renew the team, and restore meaning to collective engagement. By taking part in your ASA's activities, even occasionally, you help ensure its sustainability and the proper functioning of the network that supplies you with water.



### 8- Bibliographie et sitographie

Géoportail. https://www.geoportail.gouv.fr/

Veille Eau. Fédération Départementale des Structures d'Irrigation Collective des Alpes de Haute Provence. <a href="https://veille-eau.com/etablissements/federation-departementale-des-structures-d-irrigation-collective-des-alpes-de-haute-provence">https://veille-eau.com/etablissements/federation-departementale-des-structures-d-irrigation-collective-des-alpes-de-haute-provence</a>

Ministère de la Transition Écologique. *La gestion de l'eau en France*. https://www.ecologie.gouv.fr/gestion-eau

Fédération Nationale des ASA (FNASA). Ressources et documents sur les ASA en France. https://www.federation-asa.fr/

Chambre d'Agriculture PACA. *Irrigation collective : enjeux et perspectives en région PACA*. https://paca.chambres-agriculture.fr/

INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement). Publications sur la gestion collective de l'eau. https://www.inrae.fr/

Association Rivière Rhône-Alpes. Études sur les infrastructures hydrauliques rurales. <a href="https://www.riviere-rhonealpes.fr/">https://www.riviere-rhonealpes.fr/</a>